

créée, avec le professeur Léon Halkin, et dirige l'École pratique d'histoire et d'archéologie régionales, qui organise notamment des cours de paléographie rencontrant un certain succès. En 1946, il succède à Fairon au sein de la Commission communale d'histoire de l'ancien pays de Liège, dont il sera le secrétaire durant trente ans. Il s'occupe surtout des publications, dont il fournit lui-même une bonne partie. Il est également membre de la Société des bibliophiles liégeois, membre effectif du Musée de la vie wallonne et vice-président de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

Au niveau national, il est nommé membre correspondant (1946) puis membre effectif (1970) de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, dont il préside la section wallonne de 1971 à 1973. Il excelle en effet particulièrement dans l'édition de textes romans du Moyen Âge et du début des Temps modernes, grâce à ses vastes connaissances de la paléographie et du wallon. Ses contributions aux travaux de la Commission concernent la toponymie, l'explication de termes juridiques ou techniques anciens, mais aussi la géographie linguistique. En 1969, il publie dans le *Bulletin* de la Commission, avec la collaboration de Jules Herbillon, une édition partielle du plus ancien polyptique des Pauvres-en-Île à Liège (circa 1280), document endommagé par le sinistre de 1944.

Maurice Yans est l'auteur de nombreux travaux relatifs à l'histoire du droit et des institutions du duché de Limbourg et du pays de Liège, ainsi qu'à l'histoire économique et en particulier aux mines. Lauréat du Concours universitaire (1937) et de l'Académie royale de Belgique (1937), il publie en 1938, dans la collection des mémoires de l'Académie, une *Histoire économique du duché de Limbourg sous la maison de Bourgogne*, portant principalement sur les forêts et les mines. En 1943, le prix de Stassart d'histoire nationale lui est décerné par l'Académie pour un mémoire intitulé *Les sources du droit privé liégeois au Moyen Âge*. Divisé en deux parties (consacrées l'une à la législation et à la doctrine, l'autre à la jurisprudence), ce manuscrit de plus de mille pages est malheureusement resté inédit, mais une bonne partie de son contenu se retrouve dans divers livres et articles parus par la suite.

Parmi les titres d'une bibliographie qui en

compte près de cent cinquante, il convient également de citer *L'équité et le droit liégeois au moyen âge. Étude historique des successions* (1946), *Les Echevins de Huy : Biographies des échevins et des maires de Huy-Grande* (1952), *Contribution à l'histoire patrimoniale de la Maison de Brialmont* (1973), *La banlieue liégeoise. Aux origines de la grande agglomération* (1974), enfin, publiés en collaboration avec d'autres auteurs, *Lettres autographes de Velbruck, 1772-1784* (1954-1955), *Les records de coutume du pays de Stavelot* (1958) et *La seigneurie laïque de Grâce-Berleur* (1958). De ses recherches aux Archives de La Haye, il ramena par ailleurs la matière de plusieurs études, parmi lesquelles *Le destin diplomatique de Herstal-Wandre, terre des Nassau, en banlieue liégeoise* (1960).

Archives de l'État à Liège, Papiers M. Yans.

M.-A. Arnould, *In memoriam Maurice Yans (1914-1983)*, dans *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, t. 56, 1982, p. 31-34, portrait photographique. – G. Hansotte, *In memoriam Maurice Yans*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 94, 1982, p. 233-235. – J. Hoyoux, *In memoriam. Maurice Yans. 1914-1983*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 22, 1982-1983, p. XIX-XXXVI, portrait photographique et bibliographie partielle. – H. Coppens et R. Laurent, *Les Archives de l'État en Belgique, 1796-1996. Histoire de l'institution et répertoire bibliographique des archivistes*, Bruxelles, 1996.

Sébastien Dubois

YERNA, Jacques, Marius, Octave, économiste, syndicaliste, né à Liège le 24 novembre 1923, y décédé le 11 août 2003.

Après des études primaires à Alost, à Gand, puis à Sclessin et des humanités gréco-latines à l'Athénée de Liège, Jacques Yerna obtient une licence en sciences économiques à l'Université de Liège en 1947. Le syndicalisme, un milieu dans lequel il baigne dès son enfance, va très vite devenir son terrain d'engagement comme ce le fut pour son père, Joseph Yerna. Ce dernier, militant de longue date, remplit les fonctions de secrétaire de la régionale de Liège du secteur Gazelco de la Centrale générale des services publics (CGSP), d'obéissance

socialiste, jusqu'en 1961. Dès son entrée dans la vie active, Jacques Yerna prend en charge la formation des Jeunesses syndicales de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) à Liège. Economiste et pédagogue, Jacques Yerna va enseigner l'économie politique pendant près de quarante ans (1950-1988) à l'Institut d'études sociales dans la région liégeoise.

Employé au ministère du Travail comme responsable du service d'études statistiques, il démissionne. Après un rapide passage à la maison de gros du Grand Bazar à Liège en 1948, il est engagé par André Renard, alors secrétaire national de la FGTB, notamment sur base de sa connaissance du néerlandais, pour développer le service « conseils d'entreprises » de la FGTB en voie de constitution. Jacques Yerna assure notamment le secrétariat des commissions d'études lancées en 1951 et qui élaborent le programme économique sur les réformes de structure adopté par la FGTB lors des congrès de 1954 et 1956.

En juillet 1950, en pleine « affaire royale », Jacques Yerna participe activement aux groupes d'action mis en place dans la région liégeoise par les syndicats pour protester contre le retour de Léopold III. Arrêté par la police, sur dénonciation, il passe trois semaines en prison pour faits de grève. Présent sur de nombreux terrains, Jacques Yerna contribue au lancement, en 1956, de *La Gauche*, un organe de presse qui appuie la création d'une aile progressiste, large et organisée à l'intérieur du Parti socialiste belge (PSB). Militant pacifiste, il fait partie du Comité liégeois pour la paix en Algérie qui vient en aide, au travers d'un réseau clandestin, aux militants du FLN (Front de libération nationale) présents en Belgique. Il est également envoyé en mission par André Renard en 1956 à Tunis pour apporter des fonds aux travailleurs tunisiens dans le cadre de la lutte qu'ils mènent pour l'indépendance du pays. Entre avril et mai 1958, il prend part à une mission d'enquête aux Etats-Unis pour y étudier la récession alors en cours. A cette occasion, il rencontre l'économiste Paul A. Samuelson, l'une de ses sources d'inspiration. Jacques Yerna assure par ailleurs avec Joseph Brusson la préparation des éditoriaux et de la chronique radiophonique d'André Renard sur les ondes de l'INR jusqu'en 1959, moment où

il est licencié à la suite d'une divergence de vue concernant *La Gauche*.

Après la rupture avec André Renard, il quitte le service d'études de la FGTB pour devenir secrétaire national de Gazelco, fonction qu'il abandonne en 1962 pour devenir, juste après la disparition d'André Renard, secrétaire de la régionale Liège-Huy-Waremme de la FGTB. Il ne coupe pas pour autant les ponts avec Gazelco puisqu'il est élu président national au même moment. Un mandat qu'il assure jusqu'en 1983. Durant la « grève du siècle » de l'hiver 1960-1961, Jacques Yerna se montre particulièrement radical. Il affirme ainsi le 1^{er} janvier dans un article de *La Gauche* que « notre régime parlementaire est un régime de fausse démocratie ».

En 1962, il rejoint les rangs du Mouvement populaire wallon (MPW) créé un an plus tôt par André Renard. Il devient l'un des leaders du combat fédéraliste en Wallonie. Partisan d'un fédéralisme lié à un projet socialiste pour la Wallonie, il participe aux diverses actions wallonnes menées durant les années 1960. Les relations entre le MPW et le Parti socialiste belge se dégradent particulièrement en 1964, à la suite d'un congrès en décembre où ce parti décide de rendre incompatibles la qualité de membre de celui-ci et celle de responsable au sein du MPW et des journaux *La Gauche* et *Links*. Jacques Yerna, qui fait partie des militants menacés d'exclusion, choisit de quitter provisoirement le PSB pour se consacrer au MPW et à ses fonctions syndicales. En 1967, il joue un rôle clé dans le rapprochement des régionales wallonnes de la FGTB et est l'un des membres fondateurs de ce qui deviendra l'Interrégionale wallonne du syndicat socialiste, reconnue statutairement en 1978. Après le congrès de Verviers des socialistes wallons de novembre 1967, il décide de reprendre son action militante au sein des fédérations wallonnes du PSB. En juin 1968, Jacques Yerna est élu président du MPW en remplacement d'André Genot. Il incarne l'héritage du « renardisme » défendant les réformes de structure et le projet de transfert de larges compétences économiques et culturelles vers les régions, ce qui provoque des frictions avec les principaux dirigeants du PSB. C'est d'ailleurs en tant que dernier président du MPW qu'il adresse une lettre ouverte au roi

en 1973 insistant sur la nécessité d'une mise en œuvre accélérée de la régionalisation.

À l'époque du Rassemblement des progressistes lancé par le président du PSB, Léo Collard, le 1^{er} mai 1969, Jacques Yerna se rapproche des démocrates chrétiens d'Objectif 72 avec la volonté de dépasser les clivages idéologiques et philosophiques traditionnels. Ce rapprochement débouche sur la constitution du groupe Bastin-Yerna (B-Y) à la suite d'une initiative de François Persoons. Au confluent de différents mouvements, Jacques Yerna joue le rôle de relais entre le monde chrétien et le monde socialiste. Il est aussi partisan du rapprochement entre les syndicats et les associations. En 1978, Jacques Yerna publie un manifeste avec Ernest Glinne dans lequel sont affirmés un ancrage plus à gauche et la volonté de réunir l'ensemble des progressistes de Wallonie. Le 15 juin 1980, il participe au premier congrès des Indépendantistes wallons à Liège organisé par Wallonie libre. Fervent partisan d'un lien entre la Wallonie et l'Europe, Jacques Yerna accepte d'appuyer le mouvement Wallonie Région d'Europe fondé à Namur, le 24 septembre 1986.

Au sein du Parti socialiste liégeois, il s'engage par ailleurs dans une mission de conciliation et de rassemblement au moment de la guerre fratricide entre les groupes Perron et Jaurés au travers de la présidence de l'Union socialiste communale (USC) de Liège de 1993 à 1996. En 1988, « l'enfant terrible », comme l'appelle Urbain Destrée, prend sa retraite comme secrétaire de la régionale FGTB de Liège-Huy-Waremme. Il n'en demeure pas moins actif sur

le plan local au sein de diverses associations défendant des idéaux comme la solidarité, les droits de l'homme et de la femme, la lutte contre la pauvreté. Il conserve également des contacts étroits avec l'extrême gauche et assume, durant une brève période, la fonction d'éditeur responsable de l'hebdomadaire *Libertés* qui remplace en décembre 1990 l'organe du Parti communiste, *Le Drapeau rouge*.

Président des Amitiés belgo-palestiniennes, il assume, de 1998 à 2002, la présidence du Rassemblement liégeois pour la paix, une émanation du mouvement lancé dans les années soixante pour protester contre la guerre du Vietnam. Il appuie dans ce cadre des actions contre la guerre et en faveur des sans-papiers et des demandeurs d'asile à partir des années nonante. Infatigable militant et rassembleur durant la majeure partie de sa vie, Jacques Yerna meurt le 11 août 2003 à Liège.

Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, à Liège, Archives de J. Yerna. – Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale, à Seraing. – Institut liégeois d'histoire sociale, à Liège.

J. Yerna, *Quelle Wallonie, quel socialisme*, Bruxelles-Liège, 1971. – J. Yerna, *Priorité 100.000 emplois, un objectif pour le rassemblement des progressistes*, Bruxelles, 1975. – J. Neuville et J. Yerna, *Le choc de l'hiver 60-61*, Bruxelles, 1990. – P. Delforge, Jacques Yerna, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. 3, Namur, 2001, p. 1685-1686. – J. Dohet et J. Jamin, *La Belgique de Jacques Yerna. Entretiens*, Bruxelles, 2003.

Pierre Tilly